



# PROCÉDURES, TARIFS ET POLITIQUES DU SERVICE DE GARDE

## 1. MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Date de l'inscription en ligne

**Le service de garde est offert dès le premier jour de la rentrée des classes, soit le mercredi 24 août 2022.**

- Pour l'achat de tickets (au moins 48h à l'avance): les inscriptions peuvent être faites dès à présent. Le ticket doit être daté.
- Pour les forfaits : les inscriptions auront lieu le **31 août** pour le premier trimestre, sur Mon Portail SVE, accessible à partir de Mon Portail.

### Notez bien :

Si vous choisissez un forfait le 31 août, lors de l'inscription au Service de garde :

- Il est rétroactif au 24 août.
- Avant le début des activités parascolaires et après la date de fin, vous devez vous munir de tickets si votre forfait ne vous permet pas de couvrir toutes les périodes.

Vous devez remettre le formulaire intitulé « Fiche de renseignements obligatoire » le jour de la rentrée au plus tard.

## SERVICE DE GARDE DE LA MATERNELLE AU CM2 ET ÉTUDES DU CE1 AU CM2

### PÉRIODES

Les études se déroulent seulement en période 1 du CE1 au CM2.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
De la sortie des classes à 16 h 30	Période 1	Période 1	Période 1	Période 1	Période 1
	<i>S. de garde ou étude</i>	<i>S. de garde ou étude</i>	<i>S. de garde ou étude</i>	<i>S. de garde ou étude</i>	<i>S. de garde ou étude</i>
De 16 h 30 à 17 h 45	Période 2	Période 2	Période 2	Période 2	Période 2
	<i>S. de garde</i>	<i>S. de garde</i>	<i>S. de garde</i>	<i>S. de garde</i>	<i>S. de garde</i>

## 2. TARIFS

L'inscription au service de garde se fait en ligne et **le paiement s'effectue par carte de crédit uniquement**. Vous avez le choix entre un forfait pour des présences régulières (jours fixes) ou des tickets pour les gardes occasionnelles. Vous recevez une communication au début des trois trimestres pour la réinscription au forfait.

Nombre de périodes dans le forfait	Tarif	Nombre de tickets (1 période par ticket)	Tarif
		Ticket à l'unité	15 \$
1 à 2 périodes	175 \$	Lot de 5 tickets	60 \$
3 à 5 périodes	330 \$	Lot de 10 tickets	120 \$
6 à 7 périodes	485 \$	Lot de 15 tickets	180 \$
8 à 10 périodes	630 \$	Lot de 20 tickets	240 \$

### TRIMESTRES

1er trimestre	Du 24 août au 27 novembre 2022
2e trimestre	Du 28 novembre 2022 au 26 mars 2023
3e trimestre	Du 27 mars au 22 juin 2023

## 3. PROCÉDURES

### Option d'inscription au service de garde

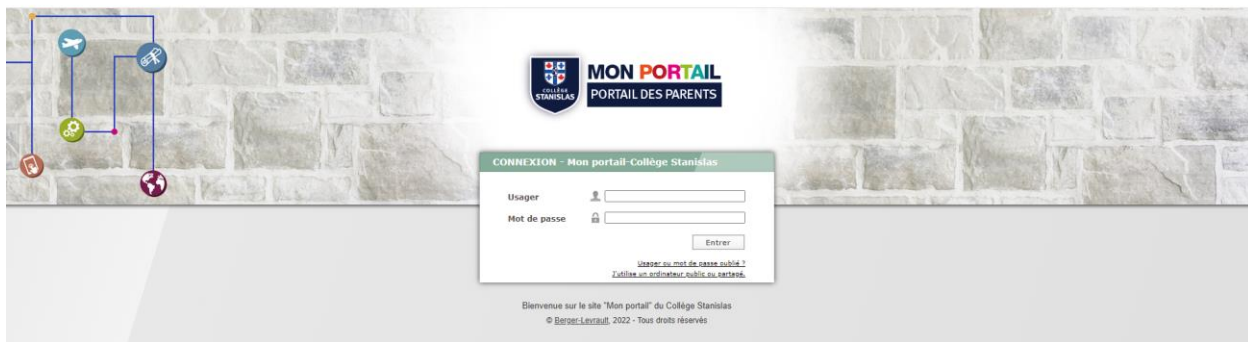
- **Forfaits** : ils apparaîtront à chaque début de trimestre sur votre portail. C'est la même procédure d'achat que les tickets.
- **Tickets** : en tout temps. **ATTENTION : Si vous n'affectez pas de dates aux tickets achetés, l'enfant ne paraît pas sur nos listes de présence au service de garde.**

### Étapes à suivre pour l'inscription en ligne de tickets au service de garde

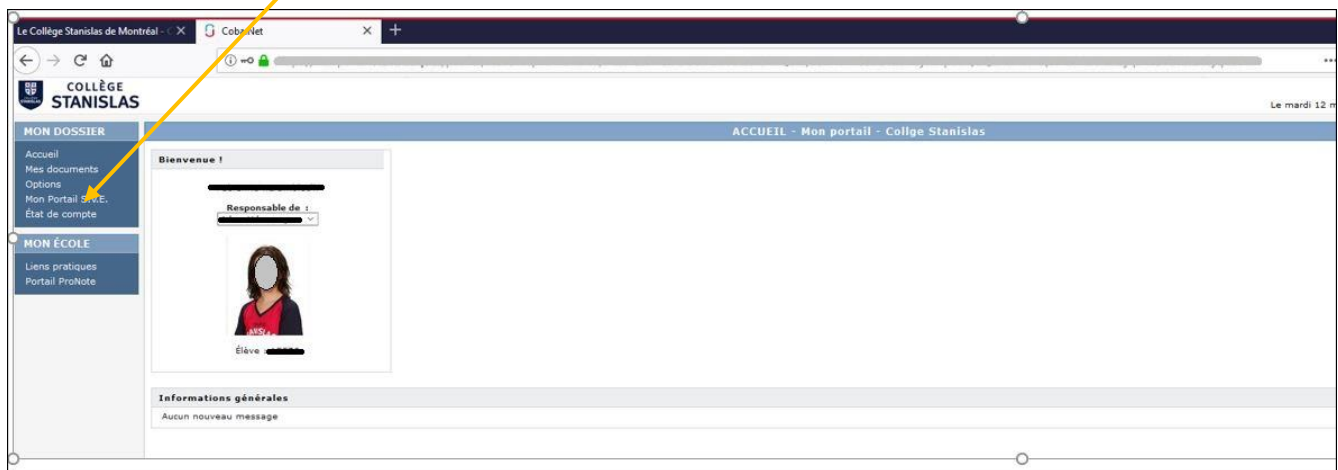
1. Entrez dans *Mon portail* sur le site du Collège Stanislas via Accès rapide

The screenshot shows the website's navigation bar with a search icon and the text 'Fondation'. Below the navigation bar, there are four main menu categories: ÉLÈVES, PARENTS, PERSONNEL, and INTERVENANTS EXTERNES. A yellow arrow points from the text 'Mon portail (COBA)' in the PARENTS section to the 'ACCÈS RAPIDES' button in the top right corner of the page.

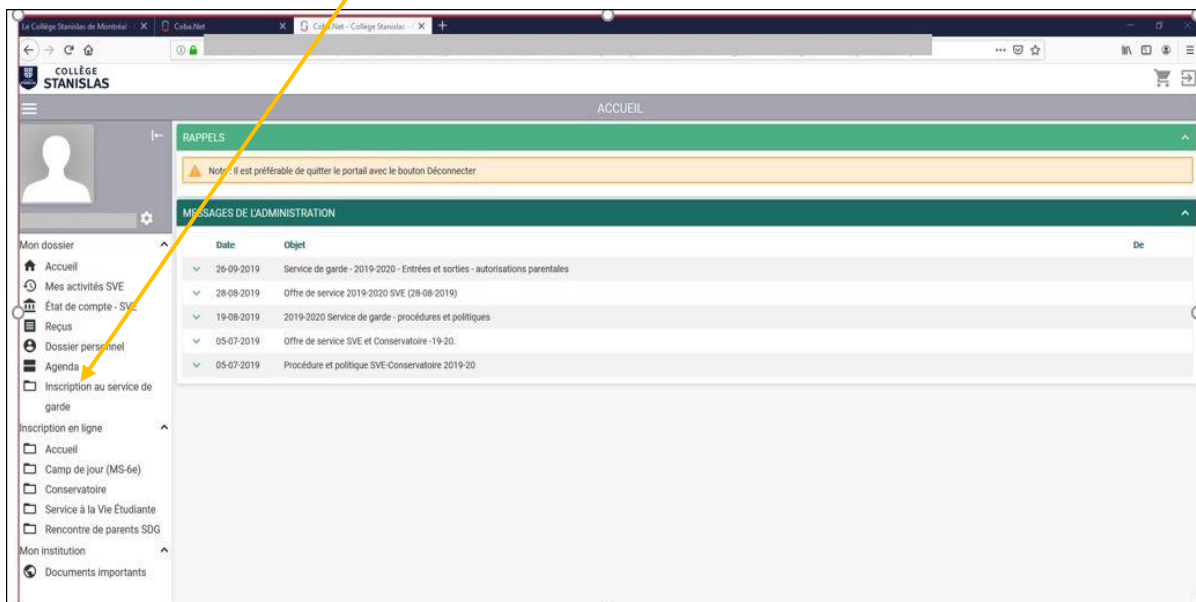
- Entrez votre code d'utilisateur et votre mot de passe (idéalement, utilisez toujours le compte du même parent pour toutes vos transactions).



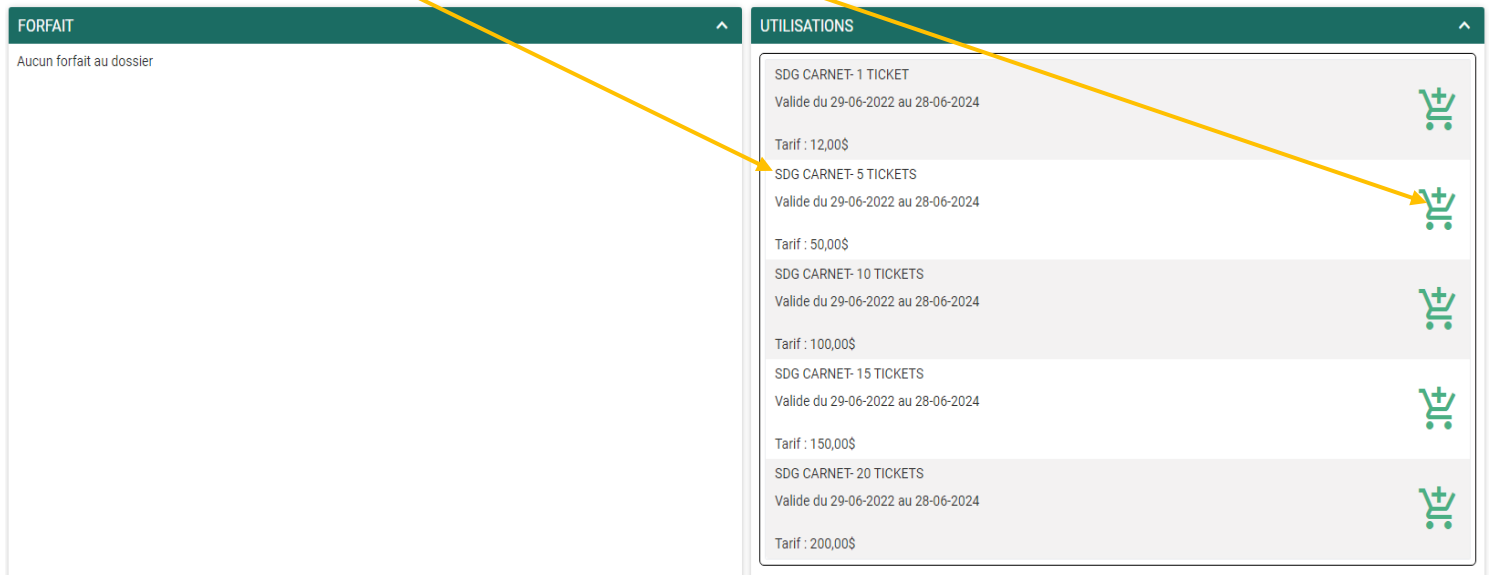
- Cliquez sur *Mon portail SVE*



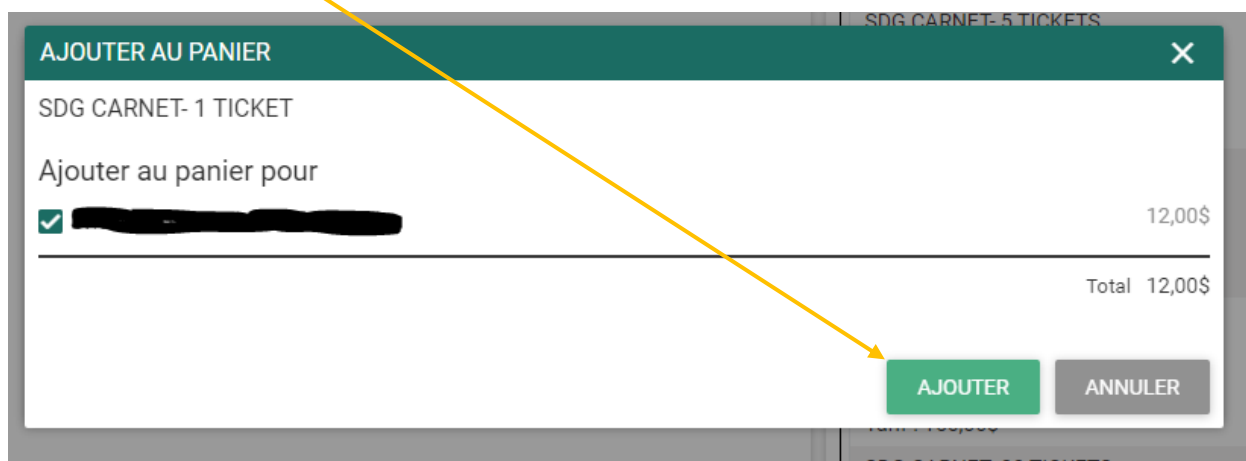
- Cliquez sur *Inscription au service de garde*



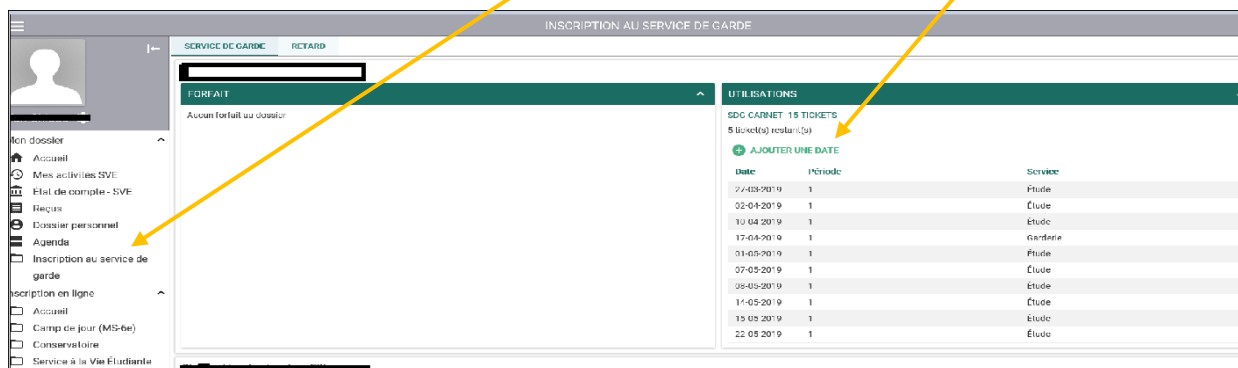
5. Cliquez sur le carnet de votre choix pour l'envoyer dans le panier.



6. Cliquez sur Ajouter et suivre les instructions de paiement



7. Après le paiement, retournez dans Inscription au Service de Garde et Ajoutez la date à laquelle vous souhaitez mettre votre enfant.



8. Une fois le paiement effectué, pour passer à un autre enfant, retournez dans Coba.net

## 4. IMPORTANT

- La période de transition entre la sortie des classes et le service de garde est de 15 minutes et ne fait pas l'objet d'une tarification.
- Les enfants non-inscrits au service de garde et non récupérés par un parent sont pris en charge par le service de garde. Les parents devront acquitter le montant de la période concernée.
- Après 3 prises en charge cumulées de votre enfant, sans courriel ou ticket de votre part, vous serez rencontré par le service de garde pour trouver la meilleure solution et vous acquitter des frais.
- Si vous ne pouvez pas faire l'inscription à temps, prévenez le service de garde par courriel à [sdg@stanislas.qc.ca](mailto:sdg@stanislas.qc.ca)
- La prise en charge des enfants par le service de garde sur une période précédant une activité parascolaire doit faire l'objet d'une inscription et est facturée au tarif en vigueur. Pour les leçons individuelles du conservatoire seulement, la période de garderie n'est pas facturée lorsque le cours s'inscrit à l'intérieur d'une période.
- Pour obtenir un reçu ou votre relevé 24 pour les déclarations de revenus, allez dans *Mon portail, Mon portail SVE*, dans le menu à gauche, cliquez sur *Reçus*.
- Après 17 h 45, une pénalité de retard de 5 \$ par minute est facturée d'après le registre de sorties signé par la personne qui a récupéré l'enfant.

## 5. POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET D'ANNULATION

### Forfait :

- Tout trimestre commencé est dû en entier.
- Pour les parents qui arrivent en cours d'année, le forfait est calculé au prorata des semaines qui restent dans le trimestre.

### Modalités :

- Chaque ticket est nominatif, incessible et a une durée de validité illimitée.
- Un lot de tickets entamé n'est pas remboursable.

Toute communication, demande, modification de ticket ou de changement de dernière minute doit être adressée par courriel à [sdg@stanislas.qc.ca](mailto:sdg@stanislas.qc.ca)